

## Communiqué



3 % chaque année.

Le chiffre peut paraître minime, mais la baisse des subventions des pouvoirs publics allouées aux structures d'hébergement et d'insertion en impactera profondément le financement.

Pour Espoir cela représente une réduction de plus de 100 000 euros. Par an.

Sur cinq ans, ce sont près de 15% des financements de certains services qui auront disparu - et pas loin de 600 000 euros pour l'ensemble de l'association, soit 10% de son budget global.

L'effet est sensible pour les équipes salariées pour lesquelles les conséquences sont simples : il faudra continuer à faire de plus en plus avec de moins en moins. Alors que leurs conditions de travail se dégradent du fait des évolutions du public accueilli, plus nombreux, plus précarisé, plus sujet aux addictions sinon à la violence, elles devront maintenir leur mission d'accompagnement avec moins de moyens - c'est-à-dire limiter drastiquement les embauches de personnel ! Comment ne pas voir que cela met gravement en péril leur équilibre et l'efficacité même de leur travail ?

Ce sont ainsi, d'abord, ceux-là même auxquels nous devons garantir la sécurité et un accompagnement de qualité, les coopérateurs et accueillis, qui vont souffrir de cette baisse de financements : en réduisant les heures, voire les postes de travail, c'est l'encadrement et le suivi des personnes qui risquent d'être sacrifiés, menaçant d'en rendre plus difficile encore la réinsertion.

S'il n'est pas de notre liberté de refuser ces baisses de subventions, il est en notre pouvoir, et même en notre devoir, au nom de notre expérience auprès de ces publics et des valeurs qui nous conduisent à les accompagner, d'en contester les effets induits.

Aussi souhaitons-nous exprimer notre désaccord profond avec ces baisses de subventions, faussement imperceptibles, et demandons-nous aux pouvoirs publics de les reconsidérer afin de garantir un accompagnement réel, durable et efficace des personnes en situation de précarité.

Les membres d'Espoir réunis en assemblée générale ce mercredi 24 avril 2019

**Association Espoir**

CS 50002 - 68025 Colmar cedex

Tel : 03 89 41 50 93 - [contact@association-espoir.org](mailto:contact@association-espoir.org) - [www.association-espoir.org](http://www.association-espoir.org)

Crédit Mutuel CCM BARTHOLDI COLMAR FR76 1027 8032 0000 0215 1910 160 BIC CMCIFR2A

Reconnue de mission d'utilité publique - Lauréate de la fondation Marc Boegner

Insertion financée par les membres d'Espoir